

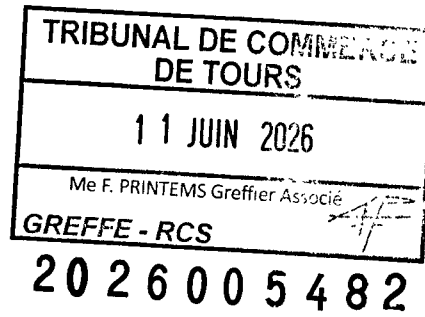
Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 11/06/2026 - 5482 - 1990 B 00579 - 353 661 614 - ATBS



SAS A.T.B.S.

ZA Arche d Oé

37390 NOTRE DAME D OE



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P.', is written over the 'CERTIFIE CONFORME' stamp.

6104, 05 2000.50 200.000000

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 995 961** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **6 407 644** euros
 - un total charges de **5 951 142** euros
 - dégage un résultat de **456 503** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par les dirigeants de **SAS A.T.B.S..**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	81 400	77 760	3 640	5 969
	Fonds commercial (1)	27 441		27 441	27 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 957 093	1 751 264	205 829	78 613
	Autres immobilisations corporelles	676 358	451 281	225 077	205 490
	Immobilisations en cours	9 010		9 010	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 215		22 215	22 215
TOTAL (II)		2 773 517	2 280 305	493 212	339 728
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	193 208	13 255	179 953	229 207
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	38 823		38 823	64 476
	Marchandises	2 067		2 067	11 805
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	935 404	49 875	885 529	1 084 963
	Autres créances	875 064		875 064	399 937
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	521 163		521 163	721 134
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	151		151	
	TOTAL (III)	2 565 879	63 130	2 502 749	2 511 521
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 339 396	2 343 435	2 995 961	2 851 249

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

22 215

22 215

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	700 000	700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 550	14 550
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	70 000	70 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	484 499	366 296
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	456 503	518 191
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	87 283	108 309
	Total des capitaux propres	1 812 834	1 777 346
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	19 577	19 577
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	19 577	19 577
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	244 945	62 342
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 208	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 648	582 165
	Dettes fiscales et sociales	312 732	314 107
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	131 100	35 191
	Autres dettes	107 917	60 521
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 163 550	1 054 326
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 995 961	2 851 249
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	456 502,71	518 190,80
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	891 438	1 042 640
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

1. கருத்துரைப்பது (Introduction)

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros			31/12/2023	31/12/2022
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	25 286	25 286	65 028
	Production vendue (Biens)	5 966 596	8 317	5 974 913
	Production vendue (Services et Travaux)	236 384	236 384	131 862
	Montant net du chiffre d'affaires	6 228 267	8 317	6 236 584
	Production stockée		(25 653)	(13 350)
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		52 598	72 021
	Autres produits		21	6
	Total des produits d'exploitation (1)		6 263 550	6 905 755
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		8 233	54 227
	Variation de stock		9 737	(3 192)
	Achats de matières et autres approvisionnements		2 575 381	3 187 677
	Variation de stock		52 499	14 189
	Autres achats et charges externes		1 425 759	1 537 881
	Impôts, taxes et versements assimilés		49 702	49 136
	Salaires et traitements		982 268	909 431
	Charges sociales du personnel		414 457	328 912
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		123 344	110 841
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations		13 685	22 230
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		9 199	299
	Total des charges d'exploitation (2)		5 664 264	6 211 631
RESULTAT D'EXPLOITATION			599 286	694 124

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		599 286	694 124
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	20 870	2 988
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 053	2 357
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		32 923	5 346
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 151	20 635
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		21 151	20 635
RESULTAT FINANCIER		11 771	(15 289)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		611 057	678 835
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 883	656
	Sur opérations en capital	65 417	30 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	42 872	58 168
	Total des produits exceptionnels	111 172	88 823
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	908	2 876
	Sur opérations en capital	61 120	7 219
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 846	37 335
	Total des charges exceptionnelles	83 874	47 430
RESULTAT EXCEPTIONNEL		27 298	41 394
PARTICIPATION DES SALAIRES		36 663	40 730
IMPOTS SUR LES BENEFICES		145 189	161 308
TOTAL DES PRODUITS		6 407 644	6 999 924
TOTAL DES CHARGES		5 951 142	6 481 733
RESULTAT DE L'EXERCICE		456 503	518 191

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

20 870

2 988

6

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023		12 mois		01/01/2022 31/12/2022		12 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 210 931 100,00				6 833 727 100,00				(622 797)		-9,11
Ventes de marchandises	25 286 100,00				65 028 100,00				(39 742)		-61,11
- Achats de marchandises	8 233 32,56				54 227 83,39				(45 994)		-84,82
- Variation stocks de marchandises	9 737 38,51				(3 192) -4,91				12 929		-405,08
MARGE COMMERCIALE (a)	7 316 28,93				13 993 21,52				(6 676)		-47,71
Production vendue	6 211 297 100,41				6 782 050 100,20				(570 753)		-8,42
+ Variation production stockée	(25 653) -0,41				(13 350) -0,20				(12 303)		92,15
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 185 644 100,00				6 768 699 100,00				(583 055)		-8,61
- Achats stockés approvisionnement	2 575 381 41,63				3 187 677 47,09				(612 296)		-19,21
- Variation des stocks et approvisionnement	52 499 0,85				14 189 0,21				38 310		269,99
- Achats de sous-traitance directe	166 585 2,69				273 473 4,04				(106 888)		-39,09
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	3 391 179 54,82				3 293 361 48,66				97 818		2,97
MARGES (Commerciale + Production)	3 398 496 54,72				3 307 354 48,40				91 142		2,76
- Achats non stockés (c)	180 270 2,90				176 679 2,59				3 590		2,03
- Autres charges externes (c)	1 052 481 16,95				1 056 482 15,46				(4 000)		-0,38
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	4 027 215 64,84				4 708 499 68,90				(681 284)		-14,47
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	2 165 745 34,87				2 074 193 30,35				91 552		4,41
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations	23 802 0,38				19 856 0,29				3 946		19,88
- Autres impôts et taxes	25 899 0,42				29 280 0,43				(3 381)		-11,55
- Salaires et traitements	982 268 15,82				909 431 13,31				72 837		8,01
- Charges sociales	414 457 6,67				328 912 4,81				85 545		26,01
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	719 318 11,58				786 714 11,51				(67 396)		-8,57
+ Reprises sur amortissements et provisions	24 200 0,39				34 903 0,51				(10 703)		-30,67
+ Autres produits d'exploitation	21				6				15		245,68
+ Transfert de charges d'exploitation	1 975 0,03				5 870 0,09				(3 896)		-66,36
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	137 029 2,21				133 070 1,95				3 959		2,97
- Autres charges de gestion courante	9 199 0,15				299				8 900		N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	599 286 9,65				694 124 10,16				(94 838)		-13,66
Bénéfice-perte sur opérations en commun											
+ Produits financiers	32 923 0,53				5 346 0,08				27 577		515,87
- Charges financières	21 151 0,34				20 635 0,30				517		2,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	611 057 9,84				678 835 9,93				(67 778)		-9,98
Produits exceptionnels	111 172 1,79				88 823 1,30				22 349		25,16
- Charges exceptionnelles	83 874 1,35				47 430 0,69				36 444		76,84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	27 298 0,44				41 394 0,61				(14 096)		-34,05
- Participation des salariés	36 663 0,59				40 730 0,60				(4 067)		-9,99
- Impôts sur les bénéfices	145 189 2,34				161 308 2,36				(16 119)		-9,99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	456 503 7,35				518 191 7,58				(61 688)		-11,90

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 995 961** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 407 644** euros et un total **charges** de **5 951 142** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **456 503** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations spécifiques

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2022-06 à jour des derniers règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les modifications apportées par le règlement portent sur les points suivants :

- Les opérations comptabilisées en résultat exceptionnel sont les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
 - indépendance des exercices.
- Suppression de la technique du transfert de charges.

Impacts sur la présentation du compte de résultat et du bilan

Situation	Réglementation ou pratique antérieure	Règlement ANC n° 2022-06
Cession d'une immobilisation	Résultat exceptionnel : 675 / 775	Résultat d'exploitation : 657 / 757

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Pénalités et amendes	Résultat exceptionnel : 6712	Résultat d'exploitation : 6582
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat	Résultat exceptionnel : 777	Résultat d'exploitation : 747
Charges non inscrites directement dans le compte adéquat	Crédit du transfert de charges en débitant le compte de charge approprié	Crédit du compte de charge utilisé initialement en débitant le compte de charge approprié
Refacturations diverses	Crédit du compte 708 ou 791	Crédit du compte 708
Remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel	Crédit du compte 791	Crédit du compte 649
Indemnités d'assurance	Crédit du compte 791 ou 775	Crédit du compte 7587 ou 757
Avantages en nature	Crédit du compte 791	Crédit du compte 6419
Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours / avances et acomptes
Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours / avances et acomptes
Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance	Créances

Lors de sa première application, le règlement 2022-06 indique que, par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont à présenter dans la colonne « exercice N-1 » dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Le changement de méthode ne nécessite pas l'établissement de comptes pro forma de l'exercice N-1.

Les principales méthodes utilisées sont :

- Table de capitalisation

Fin 2022 a été créée Comat Avenir SAS par apports de 15% des titres de chaque filiale de la branche métallurgie du groupe. Son capital a été ouvert aux salariés de cette branche désireux d'y investir leur épargne salariale au travers du PEE, aux côtés du principal apporteur (Holding Tortiger Participations).

Le capital de la société est dorénavant détenu à 15% par Comat Avenir, et à 85% par HTP.

- Evolution des prix des matières premières sur l'exercice

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

En 2022, les prix élevés constatés en 2021 sont restés à leur niveau sur le premier semestre, avant d'infléchir sur le second de 20% à 30% selon les produits.

En 2023, les prix entre le début et la fin de l'année ont varié entre -5% et -15%, avec une période de hausse sur les 2ème et 3ème trimestres.

La variation des prix moyens entre 2022 et 2023 se situe, suivant les produits, entre -10% et -25%.

En 2024, en moyenne selon les matières, les prix ont continué de baisser entre -4% et -10% par rapport aux moyennes de l'année précédente.

En 2025, les prix de l'Aluminium ont connu un regain de 3% en moyenne comparée à 2024, avec des fluctuations assez fortes d'un trimestre sur l'autre : T1 : +10% / T2 : -13% / T3 : +1% / T4 : +3%).

Ces fluctuations ont un impact sur la présentation des comptes annuels, notamment sur le compte de résultat avec l'évolution du chiffre d'affaires et des marges brutes, ainsi que sur les comptes de bilan affectant les différents postes du besoin en fonds de roulement (Créances clients, Stocks et Dettes fournisseurs).

Provisions réglementées

Comme mentionné précédemment, les prix des matières premières constatés entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 sont en hausse supérieure à 10% pour un grand nombre d'articles.

A ce titre, et suivant les modalités prévues par l'article 39-1.5 du C.G.I., une provision pour hausse des prix a été comptabilisée au 31/12/2021 en "Provisions Réglementées" pour un montant de 38 420 €.

La provision dotée au 31/12/2021 sera rapportée de plein droit aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la sixième année suivant la date de cette clôture, soit au 31/12/2027.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Provisions pour risques et charges

Il a été tenu compte en 2022 de l'impact du changement de méthode de calcul du versement mobilité, provisionné pour la somme de 19 577€. A la clôture, la provision a été ajustée au seul exercice non prescrit.

Immobilisations

En application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), un test de dépréciation du fonds de commerce a été réalisé.

Au regard de ce test, le fonds de commerce ne présente pas de perte de valeur.

En conséquence, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Pour les biens non décomposables, la société a adopté les mesures de simplification visant les PME, en retenant la durée d'usage pour déterminer leurs plans d'amortissement.

Cependant, certaines immobilisations spécifiques non décomposables mais significatives (matériels de production et matériels de transport) sont amorties économiquement suivant leur durée d'utilité, les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Les catégories de biens décomposés peuvent éventuellement concerner les agencements des constructions, certains matériels de production spécifiques (dont outillages et logiciels adaptés) et certains matériels de transport de marchandises.

Ces biens sont amortis économiquement suivant leur durée d'utilité (variables suivant la structure et les différents composants de chaque catégorie), les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Le tableau ci-après résume les modes et durées d'amortissements pratiqués:

Typologie d'actifs	Méthode d'amortissement	Durée

Figure 1. Schematic representation of the experimental design. The first part of the study was a pretest in which the effect of the number of items on the recognition of the items was tested. The second part of the study was a main experiment in which the effect of the number of items on the recognition of the items was tested. The third part of the study was a posttest in which the effect of the number of items on the recognition of the items was tested.

•

Year	Number of cases	Percentage of cases
1990	10	10.0
1991	15	15.0
1992	20	20.0
1993	25	25.0
1994	30	30.0
1995	35	35.0
1996	40	40.0
1997	45	45.0
1998	50	50.0
1999	55	55.0
2000	60	60.0
2001	65	65.0
2002	70	70.0
2003	75	75.0
2004	80	80.0
2005	85	85.0
2006	90	90.0
2007	95	95.0
2008	100	100.0
2009	105	105.0
2010	110	110.0
2011	115	115.0
2012	120	120.0
2013	125	125.0
2014	130	130.0
2015	135	135.0
2016	140	140.0
2017	145	145.0
2018	150	150.0
2019	155	155.0
2020	160	160.0
2021	165	165.0
2022	170	170.0
2023	175	175.0
2024	180	180.0
2025	185	185.0
2026	190	190.0
2027	195	195.0
2028	200	200.0
2029	205	205.0
2030	210	210.0
2031	215	215.0
2032	220	220.0
2033	225	225.0
2034	230	230.0
2035	235	235.0
2036	240	240.0
2037	245	245.0
2038	250	250.0
2039	255	255.0
2040	260	260.0
2041	265	265.0
2042	270	270.0
2043	275	275.0
2044	280	280.0
2045	285	285.0
2046	290	290.0
2047	295	295.0
2048	300	300.0
2049	305	305.0
2050	310	310.0
2051	315	315.0
2052	320	320.0
2053	325	325.0
2054	330	330.0
2055	335	335.0
2056	340	340.0
2057	345	345.0
2058	350	350.0
2059	355	355.0
2060	360	360.0
2061	365	365.0
2062	370	370.0
2063	375	375.0
2064	380	380.0
2065	385	385.0
2066	390	390.0
2067	395	395.0
2068	400	400.0
2069	405	405.0
2070	410	410.0
2071	415	415.0
2072	420	420.0
2073	425	425.0
2074	430	430.0
2075	435	435.0
2076	440	440.0
2077	445	445.0
2078	450	450.0
2079	455	455.0
2080	460	460.0
2081	465	465.0
2082	470	470.0
2083	475	475.0
2084	480	480.0
2085	485	485.0
2086	490	490.0
2087	495	495.0
2088	500	500.0
2089	505	505.0
2090	510	510.0
2091	515	515.0
2092	520	520.0
2093	525	525.0
2094	530	530.0
2095	535	535.0
2096	540	540.0
2097	545	545.0
2098	550	550.0
2099	555	555.0
2100		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Logiciels	Linéaire	3 ans
Installations techniques, Matériel industriel	Linéaire Linéaire et décomposition	de 5 à 6 ans 8 ans pour matériel spécifique
Outillage	Dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	de 7 à 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Elle est calculée à partir des différents lots identifiables de chaque article concerné (uniquement matières premières), en retenant distinctement la plus basse des deux valeurs entre le prix de revient et le cours au dernier jour de l'exercice (ou valeur actuelle qui s'apprécie en fonction du prix de marché).

Une provision complémentaire peut être effectuée au regard de l'ancienneté ou de la non rotation des articles en stock, conduisant de ce fait à appliquer un pourcentage de dépréciation sur ceux-ci.

La provision pour dépréciation constatée au bilan est de 13 644€, dont dotation sur l'exercice de 13 644€ et reprise sur provision de 7 289€.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intéressement des salariés

Un accord d'intéressement a été signé en date du 25 août 2020 pour une durée de 3 ans tacitement renouvelable, en renouvellement de celui mis en place par la société en date du 29 juin 2017.

En application de cet accord, le compte de résultat de l'exercice clos intègre une charge d'intéressement de 33 649 €, sans forfait social, celui-ci n'étant plus applicable aux entreprises de moins de 50 salariés pour les sommes versées à compter de 2019.

Engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés selon les dispositions de la convention Collective de la métallurgie.

Elle garantit aux salariés une indemnité de départ variable en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise et de leur rémunération.

Fonction de différentes hypothèses retenues (âge de départ en retraite, départ volontaire, taux d'actualisation, taux de hausse salariale, taux de rotation des effectifs et taux de charges sociales applicable), les engagements de retraite sont évalués en fonction des données actualisées à la clôture.

Le montant de l'engagement de retraite ainsi calculé, dont charges sociales, s'élève à 80 966€, et est couvert par des versements annuels à une assurance indemnité de fin de carrière, pour un montant complémentaire sur l'exercice de 8 623€.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	22 215	22 215	
	Clients douteux ou litigieux	59 789	59 789	
	Autres créances clients	875 615	875 615	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 478	1 478	
	Impôts sur les bénéfices	26 019	26 019	
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 364	23 364	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 527	5 527	
	Groupe et associés	743 327	743 327	
	Débiteurs divers	74 749	74 749	
	Charges constatées d'avances	151	151	
TOTAL DES CREANCES		1 832 834	1 832 834	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	244 945	(17 959)	261 139	1 765
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	357 648	357 648		
	Personnel et comptes rattachés	139 506	139 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 141	135 141		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 361	26 361		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 724	11 724		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	131 100	131 100		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	107 917	107 917		
TOTAL DES DETTES		1 154 342	891 438	261 139	1 765
Emprunts souscrits en cours d'exercice		240 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		57 528			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	108 867		795		821	108 841
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 867		795		821	108 841
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 770 698		193 793		7 398	1 957 093
	Instal., agencement, aménagement divers	170 060					170 060
	Matériel de transport	425 452		130 000		91 090	464 362
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 267		4 350		6 682	41 936
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			9 010			9 010
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 410 478		337 153		105 171	2 642 461	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	22 215					22 215
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 215					22 215
TOTAL		2 541 560		337 948		105 991	2 773 517

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	75 457	3 124	821	77 760
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 457	3 124	821	77 760
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 692 085	66 577	7 398	1 751 264
Autres Instal., agencement, aménagement divers	170 060			170 060
Matériel de transport	232 201	47 377	29 970	249 608
Matériel de bureau, mobilier	32 029	6 266	6 682	31 613
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 126 375	120 220	44 050	2 202 545
TOTAL	2 201 832	123 344	44 871	2 280 305

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		1 136			65		1 070
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		1 136			65		1 070
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels	10 770			42 807			(32 036)
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport	9 940						9 940
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	20 710			42 807			(22 096)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	20 710	1 136		42 807	65		(21 026)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			21 846			42 872	(21 026)

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	38 420			38 420
	Provisions pour amortissements dérogatoires	69 889	21 846	42 872	48 863
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	108 309	21 846	42 872	87 283
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	19 577			19 577
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 577			19 577
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	16 500	13 255	16 500	13 255
	Sur comptes clients	57 145	430	7 700	49 875
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 645	13 685	24 200	63 130
TOTAL GENERAL		201 531	35 532	67 072	169 990
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			13 685	24 200	
			21 846	42 872	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		40 307
Autres créances		40 307
<i>Frs/ r.r.r à obtenir</i>	20 772	
<i>Etat produits à recevoir</i>	5 527	
<i>Produits à recevoir div.organ.</i>	10 033	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	3 976	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		264 243
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>Int courus s/emp. bancaire</i>	<i>136</i>	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Fournisseurs fres n/parvenues</i>	<i>17 937</i>	17 937
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes provisions congés</i> <i>Personnel autres charg. à payer</i> <i>Dettes ch. sociales s/prov.cp</i> <i>Organ. sociaux ch. à payer</i> <i>Etat ch à payer</i>	<i>78 702</i> <i>57 994</i> <i>31 905</i> <i>17 836</i> <i>6 751</i>	193 188
Autres dettes <i>Clients avoirs à établir</i> <i>Divers charges à payer</i>	<i>50 555</i> <i>2 427</i>	52 982

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			151
Divers		151	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			151

1

[illegible]

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 209,00	68,5670	700 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	10 209,00	68,5670	700 000,00

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés	7	
	Ouvriers	17	3
	TOTAL	26	3

—

SOCIETE ATBS

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros
Siège Social : ZA Arche d'Oë II

37390 NOTRE DAME D'OE

R.C.S. Tours B 353 661 614

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 JUIN 2024**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 456 502,71 euros de la manière suivante :

- Distribution de dividendes	399 988,62€
Chaque actionnaire percevra un dividende unitaire de 39,18€	
- Autres réserves	56 514,09€

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 39,18€.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 30 juin 2024.

Avertissement : Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé *flat tax*) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30,0%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR (1). Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

En pratique, Les dividendes versés à partir du 1^{er} janvier 2018 à des associés personnes physiques domiciliés en France sont donc, en principe, lors de leur versement, soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) obligatoire de 12,8%. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000€ pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000€ pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement. Ces personnes formulent, sous leur responsabilité, leur demande de dispense au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus, en produisant, auprès de la société, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus est inférieur aux montants susmentionnés.

Au final, pour les associés qui se voient appliquer le prélèvement de 12,8%, la société versera un dividende amputé de 30,0% (12,8% + 17,2% de prélèvements sociaux) et la somme correspondante sera versée directement au Trésor.

CONFIDENTIAL

Pour l'imposition définitive, ils sont soumis à l'IR au taux forfaitaire de 12.8%% (PFU) ou, sur option globale, au barème progressif après application de l'abattement de 40% (CGI art. 158-3, 2° à 4°). Le prélèvement (PFNL) s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

- (1) Rappel : En cas d'option au barème progressif de l'IR, conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40%. Il est toutefois rappelé que la possibilité de pratiquer effectivement l'abattement susvisé est fonction de la situation du bénéficiaire des revenus et du régime d'imposition qui lui est applicable.

A ce titre, les dividendes versés à partir du 1^{er} janvier 2018 à des associés personnes physiques domiciliés en France sont, sauf dispense, soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) obligatoire de 12,8%, puis sont soumis au barème progressif de l'IR après application de l'abattement de 40% (CGI art. 158-3, 2° à 4°). Ce prélèvement (PFNL) s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Pour ces personnes, une fraction de la CSG acquittée à la source comprise dans les prélèvements sociaux, est déductible du revenu imposable de l'année de son paiement pour le barème progressif. Cette fraction est de 6.8% pour les dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018 (5,1% auparavant).

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

	Dividendes Total	Dividende unitaire	
Exercice 2022	399 988,62€	39,18€	Eligible à l'abattement de 40%
Exercice 2021	399 988,62€	39,18€	Eligible à l'abattement de 40%
Exercice 2020	342 000,51€	33,50€	Eligible à l'abattement de 40%

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FIN DE L'EXTRAIT

SECRET

ՀԵՐԱՆՈՒՄԻՆԻՍՏԻՆԻ